

## COLMAR AGGLOMÉRATION Environnement

# Le centre de tri Europe inauguré

J.-L. L.



*Le hangar est géré par trois associations et permet de récupérer divers types de dépôts. Photo L'Alsace /Jean Louis LICHTENAUER*

**En fonction depuis un mois, le centre de tri Europe à Colmar a été inauguré, jeudi matin, en présence de nombreux élus de Colmar Agglomération et de représentants d'associations impliquées dans le recyclage.**

Désormais, on ne parle plus de déchetterie, mais de centre de tri, l'accent étant mis sur la récupération, le recyclage des matériaux et leur valorisation, dans le but de limiter les déchets ultimes.

Cette réalisation basée sur le modèle de celle du Ladhof évite désormais les files d'attente qui existaient auparavant, les véhicules engagés sur la plate-forme empêchant d'autres d'y accéder. Pour cela, une voie d'accès spécifique au dépôt de déchets verts (200 tonnes récupérées en un mois) suivie d'une voie de délestage directe, a été conçue.

Même idée de dégagement rapide sur le quai principal équipé de 16 bennes en contrebas. Pour faciliter la dépose et l'accessibilité, les seuils de déchargement ont été abaissés à 80 cm.

Le hangar est équipé de 252 panneaux photovoltaïques, soit une surface de 400 m<sup>2</sup> et un panneau pédagogique permettra de voir le niveau de production, sachant que chaque KW/h rapportera 11 centimes.

Dans ce hangar, on trouve une ressourcerie au profit de l'association Espoir. Au Ladhof, ce sont sept tonnes mensuelles d'objets, livres, bibelots, luminaires, mobilier, vaisselle (etc.) qui, triés, recyclés, customisés, sont revendus sur le site de la rue Ampère.

L'espace « nouvelles filières » est géré par trois opérateurs. La récupération de vélos entiers ou de pièces détachées - comme roues, pneus, selles - sont remis en état ou réparés, avant d'être revendus d'occasion par l'association Vélo Docteurs. L'entreprise Schroll ainsi que « Le relais Terre des Hommes » pour les vêtements usagés et les chaussures. Dans cet espace sont également collectés les pots horticoles, les capsules de café, les radiographies, les sols en PVC, les huisseries.

Sur le site également, est effectuée une collecte de déchets ménagers spéciaux ainsi que celle de déchets d'équipements électroniques et électriques (620 tonnes/année récupérées par Colmar Agglomération et déjà 30 tonnes ici en un mois).

Un dernier chiffre confirme le choix de ce type d'équipement, dont le coût s'élève à 3 748 508 € TTC, avec des subventions versées par le conseil départemental 68 (400 000 €) et l'Ademe (150 000 €) : en un mois, ce sont 86 % des dépôts qui ont été recyclés dans différentes filières.